



CONVOCATION

Pays de la Loire

# Assemblée Générale

**Samedi 18 juin 2022**

De 9h30 à 17h

**Les Ponts-de-Cé (49)**

IFEPSA - 49 rue des Perrins



Photo : Titiana Le Guen  
Ferme de la Gobinière (85)  
Crédit : Lisa Clémot

# Au programme

09h30 : **Accueil café\***

10h15-10h45 : Introduction de la journée

10h45-12h30 : **Retour sur l'activité 2021 de Terre de Liens Pays de la Loire :**

Présentation, débat et vote :

- du rapport d'activité 2021
- du rapport financier 2021
- du rapport d'orientations 2022

› Les documents papier seront distribués le jour de l'assemblée générale.

Pour les consulter en amont, à partir du 13 juin, rendez-vous sur

<https://terredeliens-paysdelaloire.org/rapports-annuels-2021/>

12h30 : élection du conseil d'administration.

13h00 : **Buffet partagé**

Chacun.e apporte un petit quelque chose à partager. Apportez vos couverts.

Boissons offertes par l'association régionale !\*

14h30-16h30 : **Ateliers autour du thème : «Dynamiser l'implication bénévole à Terre de Liens Pays de la Loire»**

16h30 : fin de la journée

\*Avec le soutien de la CABA, coopérative de 6 magasins Biocoop d'Angers et environs - merci !

## Allons-y ensemble !

Pour faciliter le covoiturage, Terre de Liens Pays de la Loire a créé un événement sur [covoit.net](https://covoit.net). En vous rendant sur ce lien, proposez un trajet ou réservez une place en covoiturage !

Rendez-vous ici (lien simplifié) :

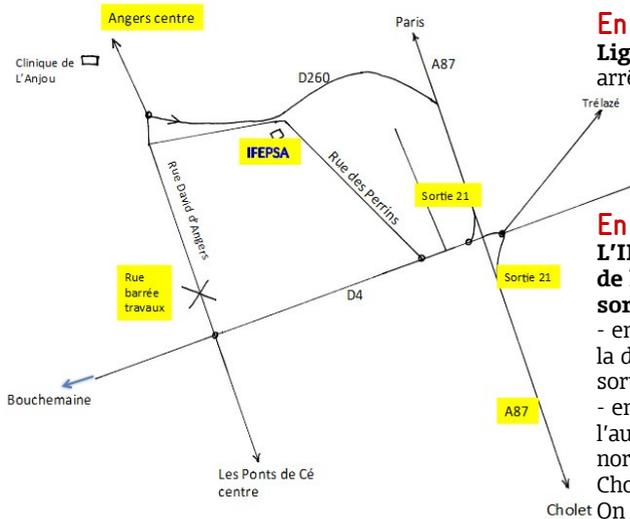
<https://tinyurl.com/bde46hhr>

**Vous êtes perdu-e, vous avez besoin que nous venions vous chercher à la gare ?** Les bénévoles du Maine-et-Loire vous accompagneront. Contact : Gérard Moreau - 07.68.31.78.09

# IFEPSA

Institut de Formation en Éducation physique et en Sport d'Angers  
49, rue des Perrins  
49130 Les Ponts-de-Cé

## Le lieu



### En bus

**Ligne 8 :**  
arrêts «Athlétis» ou «Daniel Gélin»

### En voiture

**L'IFEPSA se trouve à proximité de l'A87 (section gratuite), sortie 21**

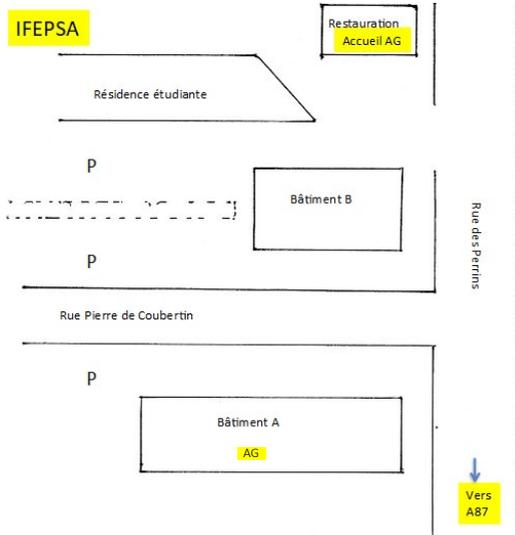
- en provenance du Mans, suivre la direction Cholet et prendre la sortie 21
- en provenance de Nantes, l'autoroute contourne Angers par le nord, suivre la direction Paris, puis Cholet A87, puis sortie 21

On peut aussi passer par le centre d'Angers, et rejoindre l'A87 direction Cholet

- en provenance de Cholet, suivre l'A87 et prendre la sortie 21

> **prendre sortie 21 direction Trélazé, Ste Gemmes, Les Ponts-de-Cé.** Au rond-point, première sortie direction Ste Gemmes, Les Ponts-de-Cé. Au rond-point suivant, première

sortie IFEPSA fléchée, filer jusqu'à l'IFEPSA, sur votre gauche.



A votre arrivée, rendez-vous à l'accueil.

**L'accueil et le déjeuner ont lieu dans la salle de restauration, derrière le bâtiment B.**

La salle de l'AG se trouve dans le bâtiment A.



Si vous ne pouvez pas participer et souhaitez donner pouvoir, indiquez-le sur ce même formulaire.

**N'oubliez pas de réadhérer pour l'année 2022 !**

Rendez-vous sur le site [terredeliens-paysdelaloire.org/participer/](https://terredeliens-paysdelaloire.org/participer/) ou adhérez le jour de l'assemblée générale.

Nom, prénom :

Participera à l'AG

Structure (si représentation) :

Souhaite covoiturer

Adresse :

Ne participera pas à l'AG

Code postal :

Ville :

Donne pouvoir à :

Téléphone :

Signature :

Courriel :